

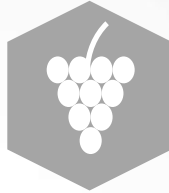
Dispositifs Régionaux pour Entreprises Agroalimentaires

14 mars 2024

2023
FEADER
RÉGION
OCCITANIE
2027



Contacts Service Filières Agricoles et Agroalimentaires.



Filière Vin, Spiritueux et
Oléiculture



Francis Cabaud et Stéphanie Tivollier

agroviti.oleiculture.vins.spiritueux@laregion.fr



Autres Filières Végétales



Caroline Tardivo et Nadine Fretey

agroviti.filières.vegetales@laregion.fr



Filières Animales



David Genet, et Christine De Olivera

agroviti.filières.animales@laregion.fr



Agro-alimentaire



Jean Merlo et Eleïka Bureau

agroviti.seconde.transfo@laregion.fr

2023
FEADER
RÉGION
OCCITANIE
2027

Cadre de l'action régionale.

2023
FEADER
RÉGION
OCCITANIE
2027

Pacte vert et plan alimentation

- Solidarité et souveraineté alimentaire
- Transition agro-écologique et durabilité
- Equilibre territorial, proximité

Ambitions climat et énergie:

- Région à énergie positive
- Sobriété énergétique
- Souveraineté énergétique

**Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII),
voté le 25 novembre 2022**



Accroître la souveraineté et la performance globale de l'économie régionale

- Valoriser les produits et co-produits agricoles de la région



Accélérer la transformation du modèle économique régional

- > Accompagner la Transition agro-écologique
- Rechercher un positionnement + offensif à l'export pour la filière viticole régionale



Impulser la dynamique économique dans tous les territoires

- > renforcer l'ancrage territorial des projets

Dispositifs destinés aux EAA.

	Entreprises dont les produits entrants sont à PLUS de 70 % des produits agricoles	Produits entrants non agricoles Activités inéligibles au FEADER (chocolat etc.)	
TPE - Petits investissements ciblés et ponctuels	PASS TRANSFO ECOLOGIQUE Petits investissements relatifs à la transformation énergétique, environnementale, sociale et digitale des entreprises <i>Subvention (max 10 000 €)</i>		
PME et PETI* – Projet structurant, à horizon 3/5 ans, assorti d'un Plan Stratégique d'Entreprise <i>*moins de 500 ETP</i>	DISPOSITIF PSN (FEADER) Equipements, immobilier (sous conditions), immatériel, recrutements Dont volet agrotourisme, points de vente, export <i>Subvention</i>	CONTRAT ENTREPRISE D'AVENIR Equipements, immobilier (sous conditions), immatériel, recrutements <i>Subvention ou avance remboursable</i>	
	+ Augmentation du BFR <i>Avance remboursable</i> + Export (filières hors Viti) <i>Subvention ou avance remboursable</i>		
	CONTRAT INNOVATION Projets R&D (individuelle ou collaborative) – <i>Subvention ou Avance remboursable</i>		
Toutes tailles Projets structurants	FOSTER - Garantie bancaire		
	CONTRAT 3S Projets d'ampleur – <i>Subvention ou avance remboursable</i>		

Toutes les infos sur

<https://hubentreprendre.laregion.fr/>

<https://www.europe-en-occitanie.eu/Euro-pac>

Dispositif EAA FEADER: soutien à la dynamique de transformation des entreprises.

2023
FEADER
RÉGION
OCCITANIE
2027

- Renforcer l'**implantation de sites de production, transformation, conditionnement, stockage, commercialisation** sur l'ensemble du territoire.
- Constituer des **débouchés pour les productions agricoles locales et sous signe officiel de qualité.**
- Favoriser la **transformation des entreprises** du secteur : écologique, énergétique, digitale, internationale et sociale
- Conforter les revenus par le développement **d'activités de diversification** (agritourisme, point de vente et export)
- Soutenir la **création d'emplois**, notamment en **milieu rural**

11 M€ par an
Dont 6,6 M€ FEADER

Bénéficiaires éligibles.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- ✓ **Activités =**
 - ✓ Transformation et/ou conditionnement et/ou stockage et/ou commercialisation de produits agricoles ou de produits issus de la transformation de produits agricoles.
- ✓ **Entreprises jusqu'à 500 salariés (ETP) - consolidé**
- ✓ **Siège social ou établissement actif en Occitanie**
- ✓ **Entreprises dès la création (SIRET obligatoire)**
- ✓ **Ne doit pas être en difficultés économiques au sens européen:**
 - ✓ Absence de procédure collective
 - ✓ Niveau des fonds propres

SITUATION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE

- ✓ **Activité entreprise, rentabilité, solidité financière**
- ✓ **Faisabilité économique et financière du projet**
- ✓ **Evolutions remarquables et mesures envisagées**
- ✓ **Crédibilité des prévisions**

Bénéficiaires non éligibles



- Collectivités locales et leur groupement
- Structures publiques ou assimilées
- CUMA
- Agriculteurs et autres structures mettant en valeur une exploitation

Conditions d'éligibilité du projet.

2023
FEADER
RÉGION
OCCITANIE
2027

TYPES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS

- ✓ Process mis en œuvre par l'entreprise
- ✓ Agritourisme (Espace muséographique, visite, accueil pédagogique, espace dégustation, animations)
- ✓ Point de vente
- ✓ Export

LOCALISATION

- ✓ **Investissements matériels:** Occitanie
- ✓ **Investissements immatériels ou matériels mobiles:** portage par un établissement situé en Occitanie

PRODUITS ENTRANTS

- ✓ **Transformation:** 70% produits agricoles entrants
- ✓ **Stockage, conditionnement ou commercialisation :** 70% de produits agricoles ou issus de la transformation de produits agricoles pour les

PROJETS STRUCTURANTS ET A IMPACT

- ✓ Enjeux de transformation et durabilité.
- ✓ Stratégie et transformation modèle économique (RSE)
- ✓ Ancrage territorial
- ✓ Impact du projet environnemental, social, filière, etc

RÈGLES DE RÉCURRENCE ET DE CUMUL

- ✓ 1 dossier sur 3 ans à partir de la date de dépôt du nouveau dossier et celle du précédent.
- ✓ La demande de solde du dossier précédent devra être déposée.

Acquisition d'équipements

- ✓ **Acquisition d'équipements neufs:** dont matériel informatique avec frais d'installation et de formation lié leur utilisation
- ✓ **Panneaux froids:** PRG < 150
- ✓ **Equipements mobiles:** liés à des process de collecte, conditionnement, transformation: polybennes, tank à lait
- ✓ **Aménagement frigorifique véhicule roulant:** pour VD
- ✓ **Démontage, déplacement et réinstallation de matériels**
- ✓ **Conception et fabrication stand:** Pour le volet export vin et spiritueux

Non éligibles:



- Matériel occasion et consommables
- Systèmes production d'électricité
- Mobiliers déplaçables
- Matériel roulant

Investissements immatériels

- ✓ **Logiciels liés aux process (ERP, CRM, etc.):** contrats de licence et service, acquisition de licence, etc.
- ✓ **Etude ou prestation externe:**
 - Audit énergétique, étude préalable en lien avec le projet
 - Etudes stratégiques: marchés, structuration juridique, ...
- ✓ **Communication:** conception de marques, identité marketing, campagnes de communication,
- ✓ **Sites internet marchands:** avec paiements en ligne
- ✓ **Export : sites internet non marchands, VIE etc.**
- ✓ **Agrotourisme:** programmes animation, outils numériques

Non éligibles:



- Audit renouvellement certification
- Logiciels déjà utilisés
- Fonctions support externalisée: rh, comptabilité, etc;

Immobilier d'entreprise et frais généraux liés

- ✓ **Bâtiment:** Acquisition, construction ou extension
- ✓ **Aménagement intérieurs:** dont aménagements liés à l'installation d'équipement (*rem: Panneaux froids hors immobilier si devis distincts*)
- ✓ **Quai de déchargement et aires de retournement**
- ✓ **Pour le volet agrotouristique:** aménagements extérieurs à caractère pédagogique
- ✓ **Frais généraux liés au projet d'immobilier:** honoraires d'architecte, études de sols, géomètre, sécurité et protection de la santé, contrôle technique

Modalités d'intervention communes aux dispositifs de la Région :

Loi NOTRe:

- **Éligibilité:** uniquement sur communautés de communes
- Sollicitation de l'EPCI doit précéder le dépôt du dossier PSN
- **Aide Région + FEADER:** plafonnée à l'aide EPCI + Département

Dépenses en recrutement et frais de mission.

Création de poste stratégique en CDI

- ✓ **Nombre** : limite de 3 postes,
- ✓ **Postes**: fonctions nouvelles liées au projet
- ✓ **Fonctions éligibles**:
 - Direction et encadrement
 - Conception et mise en œuvre démarche RSE
 - Techniciens spécialisés
 - Stratégie approvisionnement en matière première
 - Commercial, marketing
 - Politique digitale et cybersécurité
- ✓ **Assiette**: 24 mois, salaire brut chargé (hors prime)

Frais de mission

Dans le cadre du volet export

- ✓ **Prospection commerciale** :
 - ✓ **Frais d'inscription événements**: salon, missions, concours, BtoB
 - ✓ **Frais mission prospection**
 - ✓ Hébergement, repas (barème)
 - ✓ Transport (frais réels)
 - ✓ Frais de réception sur le lieu de production
 - ✓ Transport et hébergement de la pers (importateur, distributeur, etc.)

TAUX D'INTERVENTION:

- ✓ **Taux d'aide de base** : 20%
- ✓ **Bonifications cumulables** : + 10%
 - SIQO d'Occitanie:
 - **50%** du CA via des produits sous SIQO (AOP, AOC, IGP, Label Rouge, AB).
 - Entrepreneurat engagé:
 - Entreprise labellisée selon une démarche globale RSE compatible avec l'ISO 26000.
 - Liste en annexe.

PLANCHER / PLAFOND:

- ✓ **Plancher des dépenses éligibles** : 60 000 €
- ✓ **Plafond des dépenses éligibles** : 1 000 000 €



Application régime d'aide d'état (AFR, PME, compteur De Minimis):

- Le taux d'aide peut être plafonné
- Engagements complémentaires sur la pérennité des investissements et emplois

Périodes de dépôt.

Périodes de dépôt 2024	Enveloppes FEADER 2024
Du 01/02/2024 au 28/03/2024	1 660 000 €
Du 02/05/2024 au 04/07/2024	1 660 000 €
Du 22/08/2024 au 17/10/2024	1 660 000 €
Du 21/11/2024 au 16/01/2025	1 660 000 €

Modalités de dépôt.

2023
FEADER
RÉGION
OCCITANIE
2027



<https://www.europe-en-occitanie.eu>



- Catalogue de toutes les aides européennes disponibles
- Onglet « Euro-pac » donne accès à des tutoriels



<https://europac.laregion.fr>



- Téléchargement de l'ensemble des documents (AAP, modèles d'annexe, notices etc.)
- Dépôt dématérialisé du dossier

MERCI

merci

